

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit	: acétate de Méthyle		
Code Produit	: W267600		
Marque	: Aldrich		
Usage du produit	: Pour des fins de recherche en laboratoire.		
Fournisseur	: Sigma-Aldrich Canada Co. 2149 Winston Park Drive OAKVILLE ON L6H 6J8 CANADA	Fabricant	: Sigma-Aldrich Corporation 3050 Spruce St. St. Louis, Missouri 63103 USA
Téléphone	: +1 9058299500		
Fax	: +1 9058299292		
Numéro d'Appel d'Urgence (Pour le fournisseur et le fabricant)	: +1-703-527-3887 (CHEMTREC)		
Renseignements sur la préparation	: Sigma-Aldrich Corporation Product Safety - Americas Region 1-800-521-8956		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

WHMIS Classification

B2	Liquide inflammable	Liquide inflammable
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
		Produit irritant modéré pour les yeux

Classification SGH

Liquides inflammables (Catégorie 2)
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2A)
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système nerveux central

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mention de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 Mise en terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage/ antidéflagrant.
 P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 P243 Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264	Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P312	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370 + P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.
P403 + P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

HMIS Classification

Danger pour la santé:	2
Inflammabilité:	3
Dangers physiques:	0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Peau	Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.
Yeux	Provoque une irritation des yeux.
Ingestion	Peut être nocif par ingestion.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Formule	: C ₃ H ₆ O ₂ C ₃ H ₆ O ₂
Poids moléculaire	: 74.08 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Concentration
Methyl acetate			
79-20-9	201-185-2	607-021-00-X	<=100%

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Condition d'inflammabilité

Inflammable en présence d'une source d'allumage si la température est plus haute que le point d'éclair. Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/feu/surface chaude. Défense de fumer.

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions de stockage sûres

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Sensible à l'humidité.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Methyl acetate	79-20-9	TWA	200.000000 ppm 606.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		STEL	250.000000 ppm 757.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	200.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	250.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique

		TWAEV	200.000000 ppm 605.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		STEV	250.000000 ppm 755.000000 mg/m3	Canada. Ontario OELs
		VEMP	200.000000 ppm 606.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	250.000000 ppm 757.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		TWA	200 ppm 606 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		STEL	250 ppm 757 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		TWA	200 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		STEL	250 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	200 ppm 606 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
		VECD	250 ppm 757 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type AXBEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact par éclaboussures

Matériel: caoutchouc butyle

épaisseur minimum: 0.3 mm

délai de rupture: 182 min

Matériel testé :Butoject® (KCL 897 / Aldrich Z677647, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection des yeux

protection faciale et lunettes de sécurité Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

vêtements étanches, Tenue de protection antistatique ignifuge., Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme clair, liquide

Couleur incolore

Données de sécurité

pH Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation Point/intervalle de fusion: -98 °C (-144 °F) - lit.

Point d'ébullition 57 - 58 °C (135 - 136 °F) - lit.

Point d'éclair -12.99 °C (8.62 °F) - coupelle fermée - DIN 51755 Part 1

Température d'inflammation 455 °C (851 °F)

Température d'auto-inflammabilité 454 °C (849 °F) à 1,013 hPa (760 mmHg)

Limite d'explosivité, inférieure 3 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure 16 %(V)

Pression de vapeur 217 hPa (163 mmHg) à 20 °C (68 °F)

Densité 0.934 g/cm³ à 25 °C (77 °F)

Hydrosolubilité 319 g/l à 20 °C (68 °F)

Coefficient de partage: n-octanol/eau log Pow: 0.18

Densité de vapeur relative 2.8

Odeur fruité

Seuil olfactif Donnée non disponible

Taux d'évaporation Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter

Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë****Oral(e) DL50**

DL50 Oral(e) - Rat - mâle - 6,482 mg/kg

Inhalation CL50

CL50 Inhalation - Lapin - mâle et femelle - 4 h - 49.2 - 98.4 mg/l

Dermale DL50

DL50 Dermale - Lapin - > 5,000 mg/kg

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin - Pas d'irritation de la peau - 4 h - OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin - Irritant pour les yeux. - OCDE ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro - Test de Ames - S. typhimurium - avec ou sans activation métabolique - négatif

Génotoxicité in vivo - Rat - mâle et femelle - Inhalation - négatif

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Tératogénicité

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Peut provoquer somnolence ou vertiges. - Système nerveux central

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)**Danger par aspiration**

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé**Inhalation**

Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion Peut être nocif par ingestion.
Peau Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.
Yeux Provoque une irritation des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

narcose, Ce produit se métabolise dans l'acide formique. Les humains et les autres primates métabolisent l'acide formique plus lentement que les rongeurs. L'acide formique produit des effets toxiques dans l'organisme pouvant entraîner la mort. Par conséquent, les données issues des études sur les rongeurs sont peu pertinentes ramenées aux évaluations de risques pour les humains.

Effets synergiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Toxicité à dose répétée - Rat - mâle et femelle - Inhalation
RTECS: AI9100000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour les poissons	Essai en statique CL50 - Danio rerio (poisson zèbre) - 250 - 350 mg/l - 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	Essai en statique CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 1,026.7 mg/l - 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	Essai en statique CE50 - Desmodesmus subspicatus (Algue verte) - > 120 mg/l - 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Toxicité pour les bactéries	CE50 - Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida) - 6,000 mg/l - 16 h

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobie
Résultat: 70 % - Facilement biodégradable.
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (US)

Numéro ONU: 1231 Classe: 3 Groupe d'emballage: II
Nom d'expédition des Nations unies: Methyl acetate
Quantité à reporter (RQ):
Polluant marin: No
Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 1231 Classe: 3 Groupe d'emballage: II EMS-No: F-E, S-D
Nom d'expédition des Nations unies: METHYL ACETATE
Polluant marin: No

IATA

Numéro ONU: 1231 Classe: 3 Groupe d'emballage: II
Nom d'expédition des Nations unies: Methyl acetate

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

WHMIS Classification

B2	Liquide inflammable	Liquide inflammable
D2B	Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Produit irritant modéré pour les yeux

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3

Information supplémentaire

Copyright 2015 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.
Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.